Image not found or type unknown

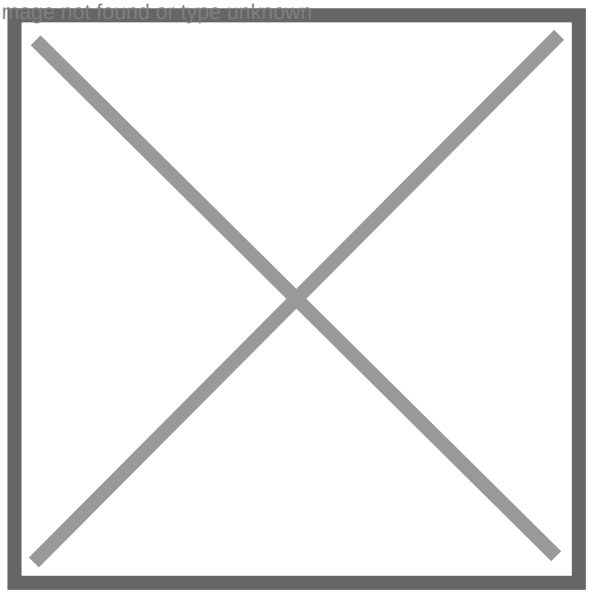

# Demande de créance par courriers de ACN

Par **danmar81**, le **04/09/2014** à **09:28**

BONJOUR
Depuis le 31/07/2014 j'ai reçu trois courriers de la société IJCOF recouvrement commercial à SAINT PRIEST 69 pour une créance de 24,18€ redevable à la société ACN.
Or, je n'ai jamais rien commandé à cette société ACN dont j'ignore l'existence. Il s'agirait d'un pseudo abonnement mensuel depuis 02/2014 pour des sommes variant de 3 à 4€ plus pénalités
J'ai tenté de joindre IJCOF au n° indiqué, il ne s'agit que d'un répondeur qui vous réclame le paiement de la créance, il est impossible de discuter avec un interlocuteur.
Bien entendu, je n'envisage pas de régler la somme qui n'est pas due car je n'ai passé aucune commande auprès de ACN.
Connaissez vous cette société IJCOF ?
Suis je dans mon droit en refusant de payer, travaillant dans la fonction publique et logé par nécessité de service, je ne voudrais pas voir débarquer un huissier venir me réclamer la créance.
Si vous le connaissez pourriez vous me communiquer le n° de ACN afin que je les contacte et que je m'explique avec eux.
Merci de votre aide

Par **pat76**, le **04/09/2014** à **15:22**

Bonjour

Je peut vous annoncer sans crainte de me tromper que vous ne verrez pas l'ombre d'un huissier pour vous réclamer le règlement d'une somme de 24,18 euros. Je suppose que vous

avez reçu des lettres simples émanant de la société IJCOF. Alors, n'en tenez pas compte et attendez la suite en toute sérénité. Si vous n'avez pas signé de contrat d'abonnement avec ACN vous gardé le silence. Ce sera la meilleure réponse à donner à IJCOF.

Par **danmar81**, le **05/09/2014** à **13:25**

Merci de votre réponse rapide et claire. je vais comme on dit "faire le canard" et attendre les nouveaux courriers
encore merci [smile3]

Par **bernardlest**, le **07/08/2015** à **09:37**

bonjour j,ai a peu pres la meme mesaventure que vous mais avec la somme de 62euros09,soit disant de fragonnard assurances ,sans aucune facture ou copie d,une eventuelle facture ,en fait
pas moyen de verifier ce qu,ils avancent ,avec sur le site ijcof un systeme de reglement par carte bleue ,de cette somme ,en indiquant no de dossier ,ca semble pas honnete ,

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés